CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE · TROS DE L'ENFANT · 10–11 JUIN 2027

TROS DE L'ENFANT : BILAN ET RÉÉDUCATION

Articles L.6353-3 à L.6353-7 du Code du travail

SESSION	DURÉE	LIEU	PRIX
10 et 11 juin 2027	2 jours	En direct sur Zoom	500 €

Entre l'organisme de formation

La Bulle Formation, SAS

12 rue Emma et Philippe Tiranty, 06000 Nice

SIRET 951 064 526 00019

Déclaration d'activité n° 93 06 10463 06 auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Certifié Qualiopi au titre des actions de formation

Représentée par Mathilde Proffit, présidente

Ci-après « l'organisme de formation »

Et le stagiaire

NOM _____ PRÉNOM _____

PROFESSION _____

N° RPPS / ADELI (PROFESSIONNELS DE SANTÉ) _____

ADRESSE POSTALE _____

COURRIEL _____ TÉLÉPHONE (WHATSAPP) _____

Ci-après « le stagiaire »

Il est conclu le présent contrat de formation professionnelle, le stagiaire s'inscrivant à titre individuel, en application des articles L.6353-3 à L.6353-7 du Code du travail.

Article 1 Objet et nature de l'action

Le présent contrat a pour objet la participation du stagiaire à l'action de formation « **TROS de l'enfant : bilan et rééducation** ». Il s'agit d'une action de formation au sens de l'article L.6313-1 du Code du travail, ayant pour objet l'acquisition et le perfectionnement des connaissances et des compétences.

Article 2 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre le sommeil et son rôle dans le développement de l'enfant.
- Identifier les troubles respiratoires obstructifs du sommeil (TROS) et réaliser un bilan.
- Construire un programme de rééducation ludique et progressif.
- Soutenir l'observance à long terme, avec la famille.
- Travailler en réseau pluridisciplinaire.

Article 3 Programme

Les troubles respiratoires obstructifs du sommeil de l'enfant, en lien avec la famille et les autres professionnels : bilans, fiches pratiques, vidéos, jeux et outils destinés aux familles.

Programme détaillé, demi-journée par demi-journée :

J1 matin : comprendre les TROS ; après-midi : bilan de l'enfant.
J2 matin : rééducation ; après-midi : réseau et synthèse.
Horaires quotidiens : 8h45-12h30 et 13h30-17h15.
Programme intégral, pauses et méthodes : annexe jointe (3 pages).

Article 4 Public, prérequis et effectif

Public	Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes ; psychomotriciens bienvenus.
Prérequis	Être titulaire du diplôme d'État de la profession concernée (copie du diplôme demandée à l'inscription).
Effectif	Places limitées pour favoriser les échanges ; effectif maximum : 20 participants.

Article 5 Dates, durée, horaires et lieu

Dates	Jeudi 10 et vendredi 11 juin 2027.
Durée totale	Deux jours, soit 14 heures, en classe virtuelle.
Horaires	8h45-12h30 et 13h30-17h15 chaque jour ; pauses : annexe.
Lieu	Formation à distance, en direct sur Zoom (classe virtuelle). Le lien de connexion est envoyé avec la convocation.

Article 6 Équipe pédagogique

Méryl Manoukian, masseur-kinésithérapeute spécialisée dans le sommeil, formatrice (Somno Physio).

Article 7 Moyens pédagogiques et techniques

Classe virtuelle en direct, caméra allumée pendant les temps de pratique ; supports remis au stagiaire (trames de bilan, fiches pratiques, vidéos, infographies, protocoles) ; études de cas et échanges en petit groupe ; groupe WhatsApp de suivi. Le stagiaire doit disposer d'un ordinateur avec caméra, micro et connexion internet stable ; en cas de difficulté technique, il contacte la formatrice ou labulleformation@gmail.com. La présence est vérifiée par la connexion et l'émargement à chaque demi-journée.

Article 8 Évaluation et sanction de la formation

Positionnement initial et évaluation finale des connaissances par un questionnaire identique (évaluation non sanctionnante) ; études de cas en cours de formation ; questionnaire de satisfaction en fin de formation.

Une attestation de fin de formation, mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis, est remise au stagiaire (article L.6353-1). Formation non certifiante.

Article 9 Prix et modalités de règlement

Prix total de la formation : **500 €** net de taxe par stagiaire (TVA non applicable, article 261-4-4° a du Code général des impôts.). Ce prix comprend la formation et les supports pédagogiques.

- Acompte de 30 % : **150 €**, à régler à l'expiration du délai de rétractation de 10 jours.
- Solde : **350 €**, à régler le premier jour de la formation.

Règlement par virement ou chèque à l'ordre de La Bulle Formation. Une facture acquittée est remise au stagiaire. Une demande de prise en charge sera déposée auprès du FIF PL pour cette formation ; le financement n'est pas garanti, et le prix reste dû quelle que soit la décision du FIF PL. Les démarches sont effectuées par le stagiaire.

Article 10 Délai de rétractation

À compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de **dix jours** pour se rétracter, en informant l'organisme de formation par lettre recommandée avec avis de réception (article L.6353-5 du Code du travail). Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Aucune somme ne peut être exigée avant l'expiration de ce délai. À son expiration, l'acompte versé ne peut excéder 30 % du prix convenu (article L.6353-6).

Article 11 Annulation, report, abandon

Par le stagiaire, avant le début de la formation (après le délai de rétractation) : annulation par écrit plus de 15 jours avant le début, l'acompte est remboursé ou reporté sur une autre session ; moins de 15 jours avant, l'acompte reste acquis à l'organisme, sauf cas de force majeure dûment justifié ou report sur une autre session.

En cours de formation : si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, le contrat est résilié et seules les prestations effectivement dispensées sont dues, au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat (article L.6353-7). En cas d'abandon pour un autre motif, les prestations effectivement dispensées restent dues.

Par l'organisme : La Bulle Formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session, notamment si l'effectif minimum n'est pas atteint, en prévenant le stagiaire au moins 10 jours avant. Les sommes versées sont alors intégralement remboursées ou reportées, au choix du stagiaire.

Article 12 Accessibilité et adaptations

Les locaux de La Bulle sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'adaptation ou d'aménagement (horaires, rythme, supports, accessibilité, situation de handicap, besoin particulier), le stagiaire est invité à écrire à **labulleformation@gmail.com** avant le début de la formation. Référente handicap : Mathilde Proffit.

Article 13 Règlement intérieur, réclamations et données personnelles

Le stagiaire s'engage à respecter le règlement intérieur de l'organisme, qui lui est remis avec la convocation. Toute réclamation peut être adressée par écrit à labulleformation@gmail.com ; une réponse est apportée sous 15 jours.

Les données personnelles recueillies sont utilisées uniquement pour la gestion administrative et pédagogique de la formation, conservées le temps légal nécessaire, et ne sont jamais cédées à des tiers. Le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression auprès de labulleformation@gmail.com.

Article 14 Différends

En cas de différend, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents.

Article 15 Financement et besoins particuliers

Mode de financement envisagé (cocher) :

- ☐ Financement personnel
- ☐ Demande de prise en charge FIF PL (démarches effectuées par le stagiaire ; le prix reste dû à l'organisme quelle que soit la décision du FIF PL)
- ☐ Employeur ou autre financeur (une convention tripartite sera alors établie sur demande)

Besoin d'adaptation ou d'aménagement (horaires, accessibilité, handicap, autre) :

Pour finaliser votre inscription, envoyez ce contrat complété et signé et une copie de votre diplôme à labulleformation@gmail.com et somnophysio@gmail.com, avec votre numéro de téléphone indispensable pour le groupe WhatsApp. Vous recevrez ensuite le contrat contresigné, la convocation et le règlement intérieur.

Le stagiaire

FAIT À

LE

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »

Pour La Bulle Formation

Mathilde Proffit, présidente

Signature et cachet

Contrat établi en deux exemplaires, dont un remis au stagiaire.

4. TROS de l'enfant : bilan et rééducation oro-maxillo-faciale et respiratoire

Format	Classe virtuelle synchrone (Zoom en direct), caméras allumées pendant la pratique
Durée	2 jours, 14 heures de formation effective
Sessions	Jeudi 10 et vendredi 11 juin 2027
Public	Masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes et psychomotriciens
Prérequis	Diplôme d'État de la profession concernée (copie demandée à l'inscription)
Effectif	20 participants maximum par session
Formatrice	Méryl Manoukian, masseur-kinésithérapeute libérale spécialisée depuis plus de 10 ans dans les troubles respiratoires du sommeil et la rééducation oro-myofonctionnelle ; formatrice au DU de chirurgie maxillo-faciale de Bordeaux ; co-autrice d'un ouvrage sur l'orthèse d'avancée mandibulaire et le SAHOS (Ellipses, 2022) ; conceptrice de l'action
Tarif	500 € net de taxe par stagiaire, soit 250 € par jour (TVA non applicable, art. 261-4-4° a du CGI)

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

1. comprendre le sommeil et son rôle dans le développement de l'enfant, ainsi que la physiopathologie des TROS ;
2. réaliser un bilan kinésithérapique complet de l'enfant ;
3. construire un programme de rééducation ludique et progressif : rééducation maxillo-faciale, travail de la tonicité oro-pharyngée, rééducation respiratoire ;
4. impliquer la famille et soutenir l'observance à long terme ;
5. repérer les signes d'alerte et orienter vers le professionnel adapté (pédiatre, médecin du sommeil, ORL, orthodontiste) ;
6. autonomiser l'enfant et sa famille par l'éducation à la santé et un programme d'auto-rééducation ;
7. travailler en réseau pluridisciplinaire, dans les limites du champ de compétence du masseur-kinésithérapeute.

Volume horaire

Demi-journée	Horaires	Pause	Durée effective
Jour 1 – matin	8h45-12h30	15 min (11h15)	3 h 30
Jour 1 – après-midi	13h30-17h15	15 min (15h15)	3 h 30
Jour 2 – matin	8h45-12h30	15 min (11h15)	3 h 30
Jour 2 – après-midi	13h30-17h15	15 min (14h45)	3 h 30
Total	**2 jours**		**14 h**

Programme détaillé par demi-journée

Horaires	Séquence	Contenu	Méthodes
Jour 1 – matin : comprendre les TROS de l'enfant			
8h45-9h15	**Accueil et positionnement**	Présentation de la formation et des participants, attentes, questionnaire pré-formation	Tour de table, questionnaire
9h15-10h15	**Le sommeil de l'enfant et les TROS**	Sommeil et développement de l'enfant ; enjeux de santé publique, définition et étiologies des TROS (obj. 1)	Exposé, débats
10h15-11h15	**Physiopathologie ; place du kiné dans le parcours diagnostique**	Rappels anatomiques du pharynx et des voies respiratoires ; mécanisme d'obstruction ; examens du diagnostic médical (obj. 1)	Exposé, débats

Horaires	Séquence	Contenu	Méthodes
11h15-11h30	*Pause*		
11h30-12h30	**Les traitements médicaux**	PPC, traitement ORL, orthodontie ; place de la rééducation dans le parcours (obj. 1 et 7)	Exposé, débats, tour de table
Jour 1 – après-midi : le bilan kinésithérapique de l'enfant			
13h30-15h15	**Bilan kinésithérapique, 1re partie**	Bilan des fonctions oro-faciales et ventilatoires de l'enfant (obj. 2)	Démonstration, ateliers pratiques en sous-salles, cas cliniques
15h15-15h30	*Pause*		
15h30-17h15	**Bilan kinésithérapique, 2e partie**	Suite du bilan des fonctions oro-faciales et ventilatoires ; interprétation et objectifs (obj. 2)	Ateliers pratiques en sous-salles, cas cliniques
Jour 2 – matin : la rééducation de l'enfant			
8h45-10h00	**Synthèse du bilan et orientation**	Modèle de fiche bilan ; signes d'alerte et orientation (pédiatre, médecin du sommeil, ORL, orthodontiste) (obj. 5)	Cas cliniques, débats, résolution de problème
10h00-11h15	**Rééducation oro-myofonctionnelle et ventilatoire, 1re partie**	Programme de rééducation adapté au bilan de l'enfant : fonctions oro-faciales (joint antérieur, déglutition, mastication), tonicité oro-pharyngée, rééducation ventilatoire (ventilation nasale) ; principes de l'auto-rééducation (obj. 3)	Démonstration, ateliers pratiques en sous-salles
11h15-11h30	*Pause*		
11h30-12h30	**Rééducation oro-myofonctionnelle et ventilatoire, 2e partie**	Progression des exercices, approche ludique adaptée à l'âge ; autonomisation de l'enfant et de sa famille par des supports d'éducation à la santé, programme d'auto-exercices, observance à long terme (obj. 4 et 6)	Ateliers pratiques en sous-salles, cas cliniques
Jour 2 – après-midi : le réseau et la synthèse			
13h30-14h45	**Construire un réseau de soins libéral autour de l'enfant**	Identifier les partenaires (pédiatre, ORL, orthodontiste, orthophoniste, médecin du sommeil), organiser l'adressage et le retour d'information, coordonner le parcours de l'enfant (obj. 7)	Débats, travail en sous-groupes
14h45-15h00	*Pause*		
15h00-17h15	**Cas cliniques et évaluation**	4 cas : respiration buccale chronique, ronflements et hypertrophie amygdalienne ; SAHOS léger avec obstruction nasale persistante ; troubles oro-faciaux en cours de traitement orthodontique ; enfant après expansion maxillaire. Questionnaire post-formation et satisfaction	Résolution de problème, débats, questionnaire

Méthodes et moyens pédagogiques

- Formatrice en direct, caméras allumées pendant les temps de pratique.
- Exposés avec diaporama, démonstrations à la caméra, ateliers pratiques en sous-salles Zoom (pratique sur soi avec miroir, supervision par la formatrice), cas cliniques, résolution de problème, débats.
- Outils Zoom : partage d'écran, sous-salles, sondages et quiz.
- Matériel demandé au stagiaire : ordinateur avec caméra et micro, connexion stable ; miroir, abaisse-langues, gants.
- Supports remis : bilans, fiches, vidéos, jeux et outils pour les familles ; groupe WhatsApp de suivi.
- Présence vérifiée par la connexion et l'émargement à chaque demi-journée (rapport de connexion Zoom conservé).

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de connaissances identique avant et après la formation (mesure de la progression).

- Cas cliniques au cours et en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation.
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée et les résultats de l'évaluation des acquis.